

SEANCE PLENIERE DU 18 JUIN 2018

Commissariat de police commun transfrontalier au Bienwald

Le Conseil Rhénan, réuni en séance plénière le 18 juin 2018, et sur proposition du Bureau :

Le Conseil Rhénan promeut et soutient tous les efforts entrepris du côté allemand ainsi que du côté français ayant pour but la création d'un commissariat de police commun transfrontalier au Bienwald à Scheibenhart. Le commissariat allemand de la police fédérale et le commissariat français de la Police aux Frontières pourraient mettre leurs services en commun au sein d'un même commissariat.

Raisons:

Ce rapprochement serait une réponse adéquate au contexte sécuritaire actuel. De ce fait, il serait pertinent d'organiser le travail de la police également de façon transfrontalière sur site. Les collègues allemands et français pourraient patrouiller ensemble et utiliser de façon optimale les ressources en personnel.

En outre, à l'occasion du 55ième anniversaire du Traité de l'Elysée le 22 janvier, le Bundestag allemand et l'Assemblée nationale française ont adopté une déclaration conjointe selon laquelle la coopération franco-allemande entre la police fédérale allemande et la Police aux Frontières devrait être renforcée et encouragée.

Le commissariat de police au Bienwald à Scheibenhart possède les prérogatives pour mettre en œuvre cette demande politique et par conséquent donner l'exemple d'une étroite coopération franco-allemande.

Le Conseil Rhénan adresse la présente résolution :

- au Ministère fédéral de l'Intérieur
- au gouvernement du Land de Rhénanie-Palatinat
- au gouvernement du Land de Bade-Wurtemberg pour information
- au gouvernement de la République Française
- à la Région Grand Est
- à la Conférence des gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest pour information
- à la Conférence du Rhin Supérieur pour Information